

BATIFRANC LANCE LE CONCOURS “PRIX DE LA FRICHE” POUR DONNER UNE SECONDE VIE À UNE FRICHE INDUSTRIELLE AU CREUSOT

Batifranc, acteur majeur de l'immobilier en Bourgogne Franche-Comté, lance un concours ouvert aux étudiants, architectes ou tout autre créatif inspiré par le projet, pour imaginer une seconde vie à une ancienne friche industrielle située au cœur du Creusot. Quatre prix récompenseront les meilleurs projets lors d'un événement virtuel en mars 2025.

Batifranc, entreprise investie dans le développement économique et le façonnement des territoires depuis plus de quatre décennies, entend par ce concours non seulement inventer une nouvelle vie au site des anciens abattoirs du Creusot, mais aussi engager une réflexion profonde sur l'avenir de ce lieu. À travers cette initiative, Batifranc souhaite mettre en lumière le potentiel souvent méconnu des bâtiments inoccupés. Ce concours* constitue une invitation à repenser l'utilisation des espaces urbains abandonnés et à les transformer en véritables leviers de développement économique et social pour la région.

“La friche du Creusot incarne une histoire riche et complexe, un témoignage vivant de l'évolution de la ville. De l'ancien abattoir aux bureaux d'agence de communication en passant par une fabrique de textile, ce lieu a vu passer bien des vies et des activités. Aujourd'hui, il est temps de lui offrir de nouvelles perspectives. Ce concours est une invitation à la créativité, à l'audace, à l'imagination débordante de ceux qui veulent dessiner la nouvelle vie de cette friche creusotine.” partage **Hubert Cusenier, Directeur Général de Batifranc.**

Implanté sur une parcelle de 11 887 m² à l'entrée de la Zone d'Activité des Abattoirs, ce lieu bénéficie d'une situation stratégique, reliée directement à la route nationale 80, principal axe routier du Creusot. Composé de deux bâtiments principaux, dont l'ancien abattoir du Creusot et une extension, la superficie totale du site est de 7 033 m². Les espaces de ces structures sont diversifiés, allant des bureaux aux espaces de stockage, en passant par des zones d'activité et de vente. Cette variété d'espaces offre aux participants du concours un terrain de jeu idéal pour exprimer leur créativité et leur vision du futur de la friche.

Le concours comprend quatre catégories de prix :

- **Le prix architecture et design** : les participants sont invités à proposer des concepts innovants qui rehaussent la beauté architecturale de la friche, tout en respectant son histoire et son environnement.
- **Le prix du virtuel** : ce prix vise à récompenser les propositions qui explorent le potentiel du lieu à travers le prisme du numérique et de la réalité virtuelle.
- **Le prix « Save the Planet »** : cette catégorie met en lumière les projets écologiques pour un avenir plus durable, tout en créant un espace fonctionnel et attractif.

- **Le prix de la jeunesse** : pour ce prix, les enfants sont encouragés à partager leur vision, en proposant des idées audacieuses et inspirantes.

Les candidatures sont ouvertes à partir du 1er juin 2024 : les inscriptions gratuites (annexe 5) peuvent être déposées jusqu'au 31 octobre 2024 et les rendus numériques des inscrits préalable uniquement, doivent l'être au 31 décembre 2024 au plus tard. Les lauréats de chaque catégorie seront honorés lors d'un événement virtuel le 6 mars 2025, où 3 prix de 7 000 euros seront remis aux gagnants des prix adultes et une sortie scolaire culturelle sera organisée aux frais de Batifranç pour le prix de la jeunesse (dans la limite de 3 500€).

Le cahier des charges et ses annexes (photos, vues aériennes, modélisation 3D du site, ...) sont disponibles ici :

<https://kdrive.infomaniak.com/app/share/1085183/6b41e9b7-4b81-4d87-be8b-88e2f9cda5b9>

Pour plus d'informations sur le Concours de la Friche et les modalités de participation, veuillez contacter Batifranç : leprixdelafriche@batifranc.fr

**Les projets proposés dans le cadre du Concours de la Friche ont pour but de montrer le potentiel de cette friche. Les travaux n'ont pas vocation à être réalisés. Les participants peuvent laisser libre cours à leur imagination, sans contraintes techniques.*

Rédaction : Nermine Kay, NK consulting

À propos de Batifranç : Batifranç, partenaire des collectivités locales et de la région Bourgogne Franche Comté, investit depuis plus de 40 ans auprès d'entreprises de toutes tailles pour contribuer au développement économique et à l'aménagement du territoire de la Bourgogne Franche-Comté. Batifranç agit en faveur du territoire en mettant en place des actions de proximité aux côtés de banques et investisseurs institutionnels locaux.